



# Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique  
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1  
Date : 19/05/2020

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

### 1.1 Identificateur de produit :

Identification du produit : E-liquide contenant 0 mg/mL de nicotine

Nom commercial : **Vape-Addict juice- Sans Nicotine**

Produit commercialisé sous différentes gammes avec les saveurs suivantes :

|              | GAMME                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | SAVEURS |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| - Classiques | Amsterdam, Brun, Brun/Cappucino/Caramel, Classique Miel/Le M, Le 4, Miel/Rhum/Whisky, RY4, USA, USA Menthe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |
| - Fruités    | Abricot, Agrumes/fruits exotique, Ananas, Cassis, Cerise bigarreau, Cerise/hibiscus, Citron, Cocktail de fruits, Crazy blue, Double pomme, Dragon fraise, Dragopom, Explosion d agrumes, Fraise, Fraise des bois, Fraise/ananas, Framboise, Fruit de la passion, Fruit des bois, Fruit du dragon, Fruit rouge, Fruit rouge acidulé, Fruit rouge sauvage, Fruity cide, Kiwi, Le Délice, Limette, Mangue, Mangue/cassis, Melon, Mure, Myrtille, Myrtille/cassis, Nectarine, Noix de coco, Orange du Brésil, Oranged' Italie, Pamplemousse, Pastèque, Pastèque/Melon, Pêche jaune, Poire Williams, Pomme verte, The Bloody. |         |
| - Gourmandes | Anis, Banane Flambée, Banane/Chocolat/Noix de coco, Beignets aux Pommes, Cacahuète, Café Gourmand, Café/Caramel/Noisette, Caramel, chocolat Blanc/Café/Noisette, Cocktail Limo, Coco/Vanille/Amende/Bourbon, Datte, Gourmand des îles, Miel, Poire/Amende, Pomme d'amour, Pomme/Absinthe, Pomme/custard, Popcorn/Caramel beurre salé, Red Vape, Rose naturelle, Spéculoos, Vanille, Verveine/Miel.                                                                                                                                                                                                                       |         |
| - Bonbons    | Sweet Arlequin, Barbe à papa, Bubble Gum, Fraise Bonbon, Tutti-Frutti, Mashmallow                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |
| - Fraiches   | Anis/Régisse/Menthe, Myrtille/Fraise/Menthe, Cassis Ice, Cassis Givré, Citron Glacé, Citron Ice, Crazy Blue Ice, Dragon/Fraise Frais, Dragon Ice, Fruit Rouge Frais, Mangue Ice, Melon Ice, pastèque Ice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Secteur d'utilisation : Pour la recharge des cigarettes électroniques

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité :

Identification de la société : VAPE ADDICT JUICE  
12 Bis Route FLEURIE 27240  
CHAMBOIS / FRANCE Tél : +33 (0)6  
17 92 17 75  
Service chargé des renseignements : Responsable qualité, MERCERON Sébastien  
vape-addict@outlook.fr

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : I.N.R.S. : +33 (0)1 45 42 59 59

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Non classé.

### 2.2 Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Non applicable.

### 2.3 Autres dangers

Lire l'étiquette avant utilisation. Conserver sous clé et hors de portée des enfants.



# Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique  
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1  
Date : 19/05/2020

## 3. Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substance

Non applicable.

### 3.2 Mélanges

Ce produit est un mélange.

| Nom des composants  | N° CAS         | N° CE     | N° REACH         | Classification Règlement (CE) n°1272/2008 | Quantité  |
|---------------------|----------------|-----------|------------------|-------------------------------------------|-----------|
| Propylène glycol    | 57-55-6        | 200-338-0 | 01-2119456809-23 | Non classé                                | 50]%      |
| Glycérine végétale  | 56-81-5        | 200-289-5 | 01-2119471987-18 | Non classé                                | 50%       |
| Ethanol             | 64-17-5        | 200-578-6 | 01-2119457610-43 | Flam. Liq. 2, H225                        | 2 %       |
| Arômes alimentaires | Non applicable |           | -                | Selon Fiches De Sécurité fournies         | [15/20] % |

### Indications complémentaires

Pour le libellé complet des classes et des catégories de danger et des mentions de danger H, se référer à la section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Inhalation excessive : Emmener la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable, favorisant la respiration. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
- Contact avec les yeux : Laver à l'eau pendant plusieurs minutes et en écartant les paupières. Dans la mesure du possible, retirer vos lentilles de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
- Ingestion : Aucun traitement médical d'urgence nécessaire. Rincer la bouche à l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires et des muqueuses nasales.
- Contact avec la peau : Possibilité d'irritation. Pas d'informations supplémentaires disponibles.
- Contact avec les yeux : Possibilité d'irritation. Pas d'informations supplémentaires disponibles.
- Ingestion : Peut causer des nausées, des brûlures, après ingestion en grande quantité.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Une surveillance des symptômes et l'état clinique du patient peut être indiquée.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau. Poudre chimique. Mousse. Dioxyde de carbone.



# Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique  
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1  
Date : 19/05/2020

Agents d'extinction à éviter : Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux : La fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques/corrosifs/irritants/combustibles. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : Acroléine, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.
- Risques spécifiques : Réagit avec les oxydants (forts) et avec (certains) acides : risque d'incendie/explosion.
- Mesures générales : Délimiter les zones de danger. Nettoyer/enlever les vêtements souillés.

## 5.3 Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Donnée non disponible.
- Équipements de protection : Appareil respiratoire autonome. Combinaison protectrice anti-feu. Lunettes, masques.
- Techniques de lutte contre l'incendie : Tenir les gens à l'écart. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Maintenir les contenants à basse température en les arrosant d'eau par pulvérisation.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection approprié.

### 6.2 Précautions pour l'environnement

Eviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et les eaux potables, afin d'éviter tout impact négatif sur l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériels de confinement et nettoyage

Recueillir les substances déversées au moyen d'un absorbant adapté (par ex : serpillère, sable sec, terre cuite...). Les substances agglomérées ou récupérées doivent être mises au rebut rapidement, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Evacuer les déchets conformément à la section 13. Diluer les résidus et laver à grande eau la zone de déversement.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur la manipulation, voir section 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection, voir section 8.  
Pour l'élimination, voir section 13.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises en garde de l'étiquette.  
Se laver les mains, et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail.  
Enlever les vêtements et les chaussures souillés.



# Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique  
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1  
Date : 19/05/2020

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le flacon hermétiquement fermé. Entreposer le flacon dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière. Conserver le produit hors de portée des enfants. Conserver-le à distance de matières incompatibles comme les aliments

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle/limites d'exposition professionnelle

Non connus.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : -  
Protection des yeux : Lunettes de protection.  
Protection des mains : Gants imperméables.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                        |                                                                                                             |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aspect                 | : Liquide.                                                                                                  |
| Etat physique          | : Selon désignation du produit.                                                                             |
| Couleur                | : Caractéristique de l'arôme.                                                                               |
| Odeur                  | : [4,6 – 8,4]                                                                                               |
| pH                     | : Aucune donnée disponible.                                                                                 |
| Point de fusion        | : Aucune donnée disponible.                                                                                 |
| Point d'ébullition     | : Non déterminé.                                                                                            |
| Point d'éclair         | : Aucune donnée disponible.                                                                                 |
| Inflammabilité         | : Eau : complètement.                                                                                       |
| Solubilité             | : Alcool : complètement.                                                                                    |
| Log P <sub>ow</sub>    | : Non déterminé.                                                                                            |
| Viscosité              | : Aucune donnée disponible.                                                                                 |
| Densité                | : [1,0737 – 1,0816] (à 20°C)                                                                                |
| Indice de réfraction   | : [1,4388 – 1,4429] (à 20°C)                                                                                |
| Propriétés explosives  | : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation. |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible.                                                                                 |

### 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité

Stable dans des conditions normales d'utilisation. Voir la section 7.2



# Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique  
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1  
Date : 19/05/2020

Hygroscopique.

## 10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Pas d'informations disponibles

## 10.4 Conditions à éviter

Eviter la lumière directe du soleil.

## 10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants. Acides forts. Bases fortes.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Combustion : Libération de gaz/vapeurs toxiques/combustibles (Acroléine, CO, CO<sub>2</sub>)

# 11. Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

|                               |                            |
|-------------------------------|----------------------------|
| Ingestion                     | : Aucune donnée disponible |
| Inhalation                    | : Aucune donnée disponible |
| Cutanée                       | : Aucune donnée disponible |
| Oculaire                      | : Aucune donnée disponible |
| Irritation des yeux           | : Aucune donnée disponible |
| Irritation de la peau         | : Aucune donnée disponible |
| Cancérogénicité               | : Aucune donnée disponible |
| Mutagénicité                  | : Aucune donnée disponible |
| Toxicité pour la reproduction | : Aucune donnée disponible |

# 12. Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

Aucune information disponible quant à la toxicité pour les poissons, les autres organismes aquatiques et les plantes aquatiques.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

## 12.6 Autres effets néfastes



# Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique  
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1  
Date : 19/05/2020

Aucune information disponible.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

## 14. Informations relatives au transport

|                                                         |                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro ONU                                              | : Non soumis à la réglementation                                                                                                                                                                                            |
| Nom d'expédition des Nations unies                      | : -                                                                                                                                                                                                                         |
| Classe de danger                                        | : -                                                                                                                                                                                                                         |
| Groupe d'emballage                                      | : Non soumis à la réglementation                                                                                                                                                                                            |
| Danger pour l'environnement                             | : En cas de fuite et/ou d'épandage, nettoyer les fuites ou pertes sans prendre de risque inutile.                                                                                                                           |
| Précautions particulières à prendre par le transporteur | : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison. Arrêter le moteur. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Prévenir immédiatement la police et les pompiers. |

## 15. Informations sur les réglementations

### 15.1 Règlements/législation particulières ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non classé comme dangereux selon le règlement (CE) N°1272/2008.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

## 16. Autres informations

### Conseil d'utilisation

Produit déconseillé aux femmes enceintes.

Produit interdit au moins de 18 ans.

### Révision

Révision de la FDS\_v14 en date du 19/05/2020.

Modifications apportées :

Section 1. 1. : Ajout de la saveur Dragon/Fraise

### Libellé complet des classes et des catégories de danger et des mentions de danger H-

|              |                                        |
|--------------|----------------------------------------|
| Flam. Liq. 2 | : Liquides inflammables, catégorie 2   |
| H225         | : Liquide et vapeurs très inflammables |

*Cette Fiche De Sécurité a été préparée en toute bonne foi, sur la base des informations que nous avons pu obtenir. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie concernant les données contenues dans la fiche ni concernant l'évaluation des risques, ni celle de la toxicité. Avant utilisation, veuillez étudier non seulement les informations sur les risques*



## Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

**Liquide aromatisé pour cigarette électronique  
contenant 0 mg/mL de nicotine**

**PG/VG 50/50**

Version n°1  
Date : 19/05/2020

*et la toxicité mais aussi les lois et les réglementations de l'organisation, de la région et du pays où les produits seront utilisés, auxquelles il convient d'accorder la priorité. Les produits sont destinés à être utilisés rapidement après achat par soucis de sécurité. De nouvelles informations et/ou des modifications peuvent être ajoutées ultérieurement. Si vous devez utiliser le produit après la date limite d'utilisation optimale ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Les précautions décrites s'appliquent uniquement à une manipulation normale. En cas de manipulation spéciale, prenez les précautions qui s'imposent et suivez les mesures de sécurité adaptées à la situation. Tous les produits chimiques doivent être traités comme « présentant des risques et une toxicité inconnus », qui diffèrent considérablement selon les conditions et la manipulation pendant l'utilisation et/ou selon les conditions et la durée de stockage. Les produits ne doivent être manipulés que par des personnes possédant des connaissances spécialisées et l'expérience nécessaire ou sous la supervision de tels spécialistes tout au long de l'utilisation, de l'ouverture des emballages à l'entreposage et jusqu'à la mise au rebut. Des conditions d'utilisation sûres doivent être établies, sous la responsabilité de chaque utilisateur.*



# AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Date d'émission: 14/09/2022 Version: 1.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON  
UFI : D114-NGA0-Y00U-UJIX

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Solubarome  
22 avenue Joseph Honoré Isnard ZI des bois de Grasse  
FR- 06130 Grasse  
FRANCE  
T 04 93 70 68 06  
[solubarome@hotmail.com](mailto:solubarome@hotmail.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays   | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence  | Commentaire                                                                                                                                                                                                                       |
|--------|-------------------|---------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| France | ORFILA            |         | +33 1 45 42 59 59 | Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Ne contient aucune substance PBT / vPvB ≥ 0,1% évaluée conformément à l'annexe XIII de REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %



# AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                                           |                                                                                                                  |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Premiers soins après inhalation           | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau.                                                                             |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.                                                              |
| Premiers soins après ingestion            | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.                                                  |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.  
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

# AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

##### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



##### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

###### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

##### 8.2.2.2. Protection de la peau

###### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

###### Protection des mains:

Gants de protection

##### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

###### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

##### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

# AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                |                           |
|------------------------------------------------|---------------------------|
| État physique                                  | : Liquide                 |
| Couleur                                        | : Incolore à jaune clair. |
| Odeur                                          | : Boisé cèdre. Verte.     |
| Seuil olfactif                                 | : Pas disponible          |
| Point de fusion                                | : Non applicable          |
| Point de congélation                           | : Pas disponible          |
| Point d'ébullition                             | : Pas disponible          |
| Inflammabilité                                 | : Ininflammable.          |
| Limites d'explosivité                          | : Pas disponible          |
| Limite inférieure d'explosivité                | : Pas disponible          |
| Limite supérieure d'explosivité                | : Pas disponible          |
| Point d'éclair                                 | : > 70 °C                 |
| Température d'auto-inflammation                | : Pas disponible          |
| Température de décomposition                   | : Pas disponible          |
| pH                                             | : 5,3 (4,3 – 6,3)         |
| Viscosité, cinématique                         | : Pas disponible          |
| Solubilité                                     | : soluble dans l'eau.     |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible          |
| Pression de vapeur                             | : Pas disponible          |
| Pression de vapeur à 50 °C                     | : Pas disponible          |
| Masse volumique                                | : Pas disponible          |
| Densité relative                               | : 1,03 (1,01 – 1,05)      |
| Densité relative de vapeur à 20 °C             | : Pas disponible          |
| Caractéristiques d'une particule               | : Non applicable          |

#### 9.2. Autres informations

##### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

# AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|                                                                       |                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë (orale)                                                | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Toxicité aiguë (cutanée)                                              | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Toxicité aiguë (Inhalation)                                           | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)<br>pH: 5,3 (4,3 – 6,3) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)<br>pH: 5,3 (4,3 – 6,3) |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Cancérogénicité                                                       | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Toxicité pour la reproduction                                         | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |
| Danger par aspiration                                                 | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                        |

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

|                                                            |                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ecologie - général                                         | : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. |
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)    | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                                                |
| Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                                                |
| Non rapidement dégradable                                  |                                                                                                                                                       |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

# AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

| ADR                                                                | IMDG           | IATA           |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>                 |                |                |
| Non réglementé                                                     | Non réglementé | Non réglementé |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>          |                |                |
| Non réglementé                                                     | Non réglementé | Non réglementé |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>                 |                |                |
| Non réglementé                                                     | Non réglementé | Non réglementé |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                                    |                |                |
| Non réglementé                                                     | Non réglementé | Non réglementé |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>                          |                |                |
| Non réglementé                                                     | Non réglementé | Non réglementé |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles                     |                |                |
| <b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> |                |                |

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### Transport maritime

Non réglementé

#### Transport aérien

Non réglementé

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

###### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

###### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

###### Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

###### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

# AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste des précurseurs de drogues (règlement CE 273/2004 sur les précurseurs de drogues)

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abréviations et acronymes:

|       |                                                                                                                     |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ADN   | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures |
| ADR   | Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route                           |
| ETA   | Estimation de la toxicité aiguë                                                                                     |
| FBC   | Facteur de bioconcentration                                                                                         |
| VLB   | Valeur limite biologique                                                                                            |
| DBO   | Demande biochimique en oxygène (DBO)                                                                                |
| DCO   | Demande chimique en oxygène (DCO)                                                                                   |
| DMEL  | Dose dérivée avec effet minimum                                                                                     |
| DNEL  | Dose dérivée sans effet                                                                                             |
| N° CE | Numéro de la Communauté européenne                                                                                  |
| CE50  | Concentration médiane effective                                                                                     |
| EN    | Norme européenne                                                                                                    |
| CIRC  | Centre international de recherche sur le cancer                                                                     |
| IATA  | Association internationale du transport aérien                                                                      |
| IMDG  | Code maritime international des marchandises dangereuses                                                            |
| CL50  | Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)                               |
| LD50  | Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)                                         |
| LOAEL | Dose minimale avec effet nocif observé                                                                              |
| NOAEC | Concentration sans effet nocif observé                                                                              |
| NOAEL | Dose sans effet nocif observé                                                                                       |
| NOEC  | Concentration sans effet observé                                                                                    |
| OCDE  | Organisation de coopération et de développement économiques                                                         |
| VLE   | Limite d'exposition professionnelle                                                                                 |
| PBT   | Persistant, bioaccumulable et toxique                                                                               |

# AROME POUR E-LIQUIDE - FRUIT DU DRAGON

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

| Abréviations et acronymes: |                                                                                               |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| PNEC                       | Concentration(s) prédite(s) sans effet                                                        |
| RID                        | Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer |
| FDS                        | Fiche de Données de Sécurité                                                                  |
| STP                        | Station d'épuration                                                                           |
| DThO                       | Besoin théorique en oxygène (BThO)                                                            |
| TLM                        | Tolérance limite médiane                                                                      |
| COV                        | Composés organiques volatiles                                                                 |
| N° CAS                     | Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service                                  |
| N.S.A.                     | Non spécifié ailleurs                                                                         |
| vPvB                       | Très persistant et très bioaccumulable                                                        |
| ED                         | Propriétés perturbant le système endocrinien                                                  |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.



# AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Date d'émission: 17/11/2022 Version: 1.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE  
UFI : CT68-CS5C-0104-TD1J

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Solubarome  
22 avenue Joseph Honoré Isnard ZI des bois de Grasse  
FR- 06130 Grasse  
FRANCE  
T 04 93 70 68 06  
[solubarome@hotmail.com](mailto:solubarome@hotmail.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays   | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence  | Commentaire                                                                                                                                                                                                                       |
|--------|-------------------|---------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| France | ORFILA            |         | +33 1 45 42 59 59 | Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. EUH210

Texte intégral des mentions H et EUH: voir section 16

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Ne contient aucune substance PBT / vPvB ≥ 0,1% évaluée conformément à l'annexe XIII de REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

# AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

| Nom                                   | Identificateur de produit              | %       | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]                |
|---------------------------------------|----------------------------------------|---------|--------------------------------------------------------------------------|
| 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide | N° CAS: 51115-67-4<br>N° CE: 256-974-4 | 15 – 25 | Acute Tox. 4 (par voie orale), H302<br>(ATE=500 mg/kg de poids corporel) |

Texte intégral des mentions H et EUH: voir section 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

|                                           |                                                                                                                  |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Premiers soins après inhalation           | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau.                                                                             |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.                                                              |
| Premiers soins après ingestion            | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.                                                  |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

|                                |                                                             |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------|

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|                                                       |                                           |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement possible de fumées toxiques. |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------|

#### 5.3. Conseils aux pompiers

|                              |                                                                                                                                                  |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

|                      |                                    |
|----------------------|------------------------------------|
| Procédures d'urgence | : Ventiler la zone de déversement. |
|----------------------|------------------------------------|

##### 6.1.2. Pour les secouristes

|                          |                                                                                                                                                                          |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Équipement de protection | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

|                       |                                                                     |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Procédés de nettoyage | : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.           |
| Autres informations   | : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. |

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

# AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

|                                                         |                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.    |
| Mesures d'hygiène                                       | : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. |

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

|                        |                                                         |
|------------------------|---------------------------------------------------------|
| Conditions de stockage | : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
|------------------------|---------------------------------------------------------|

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

###### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

##### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



###### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

###### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

###### 8.2.2.2. Protection de la peau

###### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

###### Protection des mains:

Gants de protection

###### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

###### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

# AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                |                       |
|------------------------------------------------|-----------------------|
| État physique                                  | : Liquide             |
| Couleur                                        | : Incolore.           |
| Odeur                                          | : Caractéristique.    |
| Seuil olfactif                                 | : Pas disponible      |
| Point de fusion                                | : Non applicable      |
| Point de congélation                           | : Pas disponible      |
| Point d'ébullition                             | : Pas disponible      |
| Inflammabilité                                 | : Non applicable      |
| Limites d'explosivité                          | : Pas disponible      |
| Limite inférieure d'explosivité                | : Pas disponible      |
| Limite supérieure d'explosivité                | : Pas disponible      |
| Point d'éclair                                 | : $\geq 61$ °C        |
| Température d'auto-inflammation                | : Pas disponible      |
| Température de décomposition                   | : Pas disponible      |
| pH                                             | : 5 – 7               |
| Viscosité, cinématique                         | : Pas disponible      |
| Solubilité                                     | : soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible      |
| Pression de vapeur                             | : Pas disponible      |
| Pression de vapeur à 50°C                      | : Pas disponible      |
| Masse volumique                                | : Pas disponible      |
| Densité relative                               | : 1,03 (1,01 – 1,05)  |
| Densité relative de vapeur à 20°C              | : Pas disponible      |
| Caractéristiques d'une particule               | : Non applicable      |

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

# AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|                                                                              |                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë (orale)                                                       | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Toxicité aiguë (cutanée)                                                     | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Toxicité aiguë (Inhalation)                                                  | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                         | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)<br>pH: 5 – 7 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                                 | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)<br>pH: 5 – 7 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                                      | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                                     | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Cancérogénicité                                                              | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Toxicité pour la reproduction                                                | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)  | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |
| Danger par aspiration                                                        | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)              |

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

|                                                            |                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ecologie - général                                         | : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. |
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)    | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                                                |
| Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)                                                |
| Non rapidement dégradable                                  |                                                                                                                                                       |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

# AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

| ADR                                                       | IMDG           | IATA           |
|-----------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>        |                |                |
| Non réglementé                                            | Non réglementé | Non réglementé |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |                |                |
| Non réglementé                                            | Non réglementé | Non réglementé |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>        |                |                |
| Non réglementé                                            | Non réglementé | Non réglementé |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                           |                |                |
| Non réglementé                                            | Non réglementé | Non réglementé |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>                 |                |                |
| Non réglementé                                            | Non réglementé | Non réglementé |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles            |                |                |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### Transport maritime

Non réglementé

#### Transport aérien

Non réglementé

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

##### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

##### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

##### Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

# AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste des précurseurs de drogues (règlement CE 273/2004 sur les précurseurs de drogues)

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

| Indications de changement |                        |              |           |
|---------------------------|------------------------|--------------|-----------|
| Rubrique                  | Élément modifié        | Modification | Remarques |
|                           | Remplace la version de | Ajouté       |           |
|                           | Date de révision       | Ajouté       |           |
| 9.1                       | pH                     | Modifié      |           |
| 9.1                       | Densité relative       | Modifié      |           |

### Abréviations et acronymes:

|       |                                                                                                                     |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ADN   | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures |
| ADR   | Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route                           |
| ETA   | Estimation de la toxicité aiguë                                                                                     |
| FBC   | Facteur de bioconcentration                                                                                         |
| VLB   | Valeur limite biologique                                                                                            |
| DBO   | Demande biochimique en oxygène (DBO)                                                                                |
| DCO   | Demande chimique en oxygène (DCO)                                                                                   |
| DMEL  | Dose dérivée avec effet minimum                                                                                     |
| DNEL  | Dose dérivée sans effet                                                                                             |
| N° CE | Numéro de la Communauté européenne                                                                                  |
| CE50  | Concentration médiane effective                                                                                     |
| EN    | Norme européenne                                                                                                    |
| CIRC  | Centre international de recherche sur le cancer                                                                     |
| IATA  | Association internationale du transport aérien                                                                      |

# AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

| Abréviations et acronymes: |                                                                                               |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| IMDG                       | Code maritime international des marchandises dangereuses                                      |
| CL50                       | Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)         |
| LD50                       | Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)                   |
| LOAEL                      | Dose minimale avec effet nocif observé                                                        |
| NOAEC                      | Concentration sans effet nocif observé                                                        |
| NOAEL                      | Dose sans effet nocif observé                                                                 |
| NOEC                       | Concentration sans effet observé                                                              |
| OCDE                       | Organisation de coopération et de développement économiques                                   |
| VLE                        | Limite d'exposition professionnelle                                                           |
| PBT                        | Persistant, bioaccumulable et toxique                                                         |
| PNEC                       | Concentration(s) prédite(s) sans effet                                                        |
| RID                        | Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer |
| FDS                        | Fiche de Données de Sécurité                                                                  |
| STP                        | Station d'épuration                                                                           |
| DThO                       | Besoin théorique en oxygène (BThO)                                                            |
| TLM                        | Tolérance limite médiane                                                                      |
| COV                        | Composés organiques volatiles                                                                 |
| N° CAS                     | Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service                                  |
| N.S.A.                     | Non spécifié ailleurs                                                                         |
| vPvB                       | Très persistant et très bioaccumulable                                                        |
| ED                         | Propriétés perturbant le système endocrinien                                                  |

| Texte intégral des phrases H et EUH: |                                                      |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Acute Tox. 4 (par voie orale)        | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4         |
| EUH210                               | Fiche de données de sécurité disponible sur demande. |
| H302                                 | Nocif en cas d'ingestion.                            |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.